



AEF Dépêche n°547597 - Paris, le 13/10/2016 18:38:00
- Enseignement supérieur -

Compte : reception temps réel - (103997) - 130.79.186.166 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Après sa sortie d'APB, Atout +3 rétablit deux sessions de concours et modifie l'organisation de ses épreuves

Par Judith Blanes



"Ma volonté c'est qu'Atout +3 apparaisse comme la référence bachelor pour un lycéen", déclare Didier Wehrli, nouveau délégué général, par ailleurs directeur du programme bachelor de l'EM Strasbourg,

lors d'une conférence de presse le 13 octobre 2016. L'organisation du concours, qui rassemble désormais 9 écoles avec l'arrivée récente de l'ICN Nancy, est modifiée : la durée des épreuves a été reformatée, la barre d'admissibilité supprimée et, conséquence de sa sortie de la plateforme APB, Atout +3 revient à la mise en place de deux sessions d'épreuves. Didier Wehrli annonce cette "décision collective" qui fait l'objet de débat parmi les écoles. Il indique par ailleurs que 2 écoles intéressées de rejoindre l'association l'ont déjà contacté et qu'Atout +3 s'est rapproché des lycées français à l'étranger pour augmenter son recrutement à l'international.

"Je souhaite qu'Atout +3 soit une référence quand un lycéen pense 'bachelor dans une business school' ou 'bachelor dans une école de management'. C'est une chance que les candidats nous reconnaissent car nous les sélectionnons mais eux aussi sélectionnent", affirme le nouveau délégué général du concours Atout +3, Didier Wehrli. La "drôle de posture" des 9 écoles membres de l'association (1) consiste à "responsabiliser, internationaliser, professionnaliser" les étudiants sur un modèle de bachelor en 3 ans, même si 3 étudiants sur 5 recrutés via Atout +3 poursuivent leurs études vers un bac +5, explique-t-il. C'est le "modèle imprimé en France" du "3+2", reconnaît Didier Wehrli qui estime que ce sont les étudiants qui "pilotent" les écoles : "Ils nous disent que ce système fonctionne pour leur parcours". Libre à eux de prendre une année de césure, "grosso modo ça leur fait un bac +4", compte-t-il. Le reste des étudiants se positionnent aussi sur des entreprises qui connaissent le bachelor en 3 ans sur le marché mondial". "Bachelor en 3 ou 4 ans c'est un faux problème, c'est un choix d'orientation !"

2 écoles attirées par Atout +3 ?

Didier Wehrli devrait rencontrer 2 écoles pour étudier leur adhésion à Atout +3. Il ne souhaite

pas dévoiler leur nom à ce stade. Si l'AG d'Atout +3 décide de les intégrer cette année, leur participation au concours Atout +3 ne sera possible qu'en 2018.

UN RAPPROCHEMENT AUPRÈS DES LYCÉES DE L'AEFE

Didier Wehrli ne craint pas non plus de baisse d'effectifs après que le concours a fait le choix de ne plus recruter via APB, comme cela avait été annoncé en juillet (lire sur AEF). Le nombre de places offertes sera au contraire augmenté, il passera de 900 recrutés à 1 300. 2 500 lycéens avaient candidaté sur APB et 80 % avaient été recrutés sur leurs vœux.

"À nous de rester visible", pointe Didier Wehrli qui annonce que le site d'Atout +3 sera rénové autour de fin novembre, début décembre. Il juge cependant qu'il y a une "grande marge de manœuvre" pour informer les élèves dans les départements limitrophes des écoles. Le nombre de centres d'examens (13 ou 14) ne devrait pas évoluer. Les centres hors Hexagone sont maintenus (La Réunion, Martinique, Casablanca, Oxford, Francfort et Nuremberg). En revanche, il annonce "avoir pris contact" avec le réseau des lycées français à l'étranger (AEFE) pour toucher ces lycéens, - français ou non - futurs titulaires du bac français.

Écoles	Nombre de places au concours 2017
AUDENCIA BACHELOR Audencia Group Nantes	180
EM Normandie	65
EM Strasbourg	175
ESC Dijon-Bourgogne	200
Grenoble EM	120
Groupe Sup de Co La Rochelle	170
ICN NANCY	160
ESC CLERMONT	140
Télécom École de management	70
Total	1 280

Places au concours 2017 d'Atout +3

UN CONCOURS REFORMATÉ POUR ÊTRE "PLUS À L'ÉCOUTE DES LYCÉENS"

Le concours évolue aussi dans son format "pour être à l'écoute des lycéens", ajoute Didier Wehrli. Désormais :

- l'épreuve de synthèse passe de 2 h 30 à 1 h 30, les épreuves de "logique et connaissance du monde" et d'anglais passe à 45 minutes contre une heure auparavant
- les écrits se dérouleront sur une matinée pour permettre dans "certains" centres d'examens d'organiser les oraux l'après-midi
- il n'y a plus de barre d'admissibilité pour accéder aux oraux, tous les candidats y seront conviés pour donner une chance à ceux qui ne sont pas à l'aise à l'écrit
- deux sessions de recrutement seront mises en place au choix : en janvier et en avril (cliquer sur la photo pour le détail).

	SESSION 1	SESSION 2
Ouverture des inscriptions	9 décembre 2016	30 janvier 2017
Clôture des inscriptions	12 janvier 2017	16 mars 2017
Epreuves écrites	25 janvier 2017 (matin)	1 ^{er} avril 2017 (matin)
Epreuves orales	25 janvier (après-midi) et 28 février 2017	1 ^{er} avril (après-midi) et 9 mai 2017
Confirmation admission	23 mars 2017	2 juin 2017

Le but est de pouvoir solliciter les lycéens "très en amont" dans l'année de terminale "pour qu'ils

puissent tranquillement poursuivre leurs parcours de bacheliers", détaille Didier Wehrli. "Il y a 4 ans, il y avait deux sessions", rappelle-t-il. Cela correspond aussi à l'année où Atout +3 a décidé d'intégrer APB. En quittant la plateforme, les écoles membres de l'association reviennent donc à l'organisation qui préexistait.

UN "MANQUE D'ÉQUITÉ" AVEC LES UNIVERSITÉS SUR APB

"Il ne manquait pas grand-chose pour qu'on reste sur APB", explique Didier Wehrli qui précise qu'il y était personnellement défavorable et que la décision a été "collective". APB, qu'il présente comme "une merveilleuse machine par rapport à la volumétrie d'étudiants", a souffert d' "un certain manque de transparence et d'équité dans la façon dont les différents acteurs ont pu communiquer avec les étudiants dans le processus de recrutement", complète Denis Guibard, directeur de Telecom École de management. Selon les deux directeurs, les universités ont pu rentrer en relation avec les étudiants contrairement aux écoles (pour celles qui ne sont pas composantes universitaires).

La gestion des admissions hors APB a plusieurs avantages : elle "permet d'avoir un calendrier plus confortable pour les étudiants", note Denis Guibard. Elle donnera aussi une "bouffée d'air" aux services des écoles chargés de contacter les étudiants pour préparer leur mobilité à l'étranger dès la première année, relève enfin Didier Wehrli qui estime qu'une discussion sur la "commune éthique et humaine" auprès des étudiants via APB pourrait avoir lieu. Dans tous les cas, "le but n'est pas de faire un contre-APB. [...] Nancy et Clermont ne nous ont pas rejoints parce que nous serions contre APB mais parce que nous sommes Atout +3".

Le parcours de Didier Wehrli

Didier Wehrli, 54 ans, dirige depuis 2012 le programme bachelor de l'EM Strasbourg où il enseigne depuis 7 ans. Didier Wehrli démarre sa carrière au sein du groupe Pirelli en tant qu'ingénieur d'études pendant 7 ans. Lors des 3 premières années, il mène une thèse en parallèle. Il travaille dans le prototypage et la réalisation de composants opto-électroniques pour des applications automobiles, ferroviaires et télécoms, que dans la gestion des moyens de réalisation de ces produits. En 2001, il rejoint le domaine du conseil aux entreprises, essentiellement des PME. Il accompagne les porteurs de projets dans leurs créations d'activités innovantes à Alsace Innovation de 2006 à 2012.



(1) École Atlantique de commerce - Audencia bachelor (Nantes) ; Grenoble École de management ; EM Normandie (Caen et Le Havre) ; Groupe Sup de co La Rochelle (La Rochelle et Angoulême) ; EM Strasbourg BS ; ICN Nancy ; ESC Dijon-Bourgogne (Dijon et Lyon) ; Télécom École de management-Institut Mines Télécom (Évry) et ESC Clermont.